

Contracting
thermique

Genedis

Libérez-vous
des énergies fossiles
↳ sans investir



Grâce au contracting thermique, vous bénéficiez d'une solution durable sur mesure pour la production de chaleur dans votre bâtiment, sans immobilisation de capitaux. Nous finançons votre nouvelle pompe à chaleur ou chaudière à bois, et coordonnons intégralement son installation. Ce qu'il vous reste à faire? Mettre à notre disposition un local technique.

Pour qui ?

Administrateurs, propriétaires, promoteurs, bureaux d'architectes et d'ingénieurs, entreprises générales

Pour quels types de bâtiment ?

Immeuble d'habitation, commercial ou industriel, avec une chaudière d'une puissance minimale estimée à 20 kW.

Contrat

- Durée initiale de 25 ans, renouvelable sur 5 ans
- Au terme du contrat: vous devenez propriétaire de l'installation, sans frais, ou optez pour la mise en place d'une nouvelle chaufferie
- Possibilité de racheter l'installation à sa valeur résiduelle en tout temps

Vos avantages

- Financement de votre installation de production de chaleur (pompe à chaleur, chaudière à pellets ou à plaquettes)
- Un seul interlocuteur
- Coûts fixes et transparents, décompte de charges simplifié
- Pas de taxe CO₂
- Valeur ajoutée au bâtiment
- Dépannage 24h/24, 7j/7

Septembre 2022

Demander une offre sans engagement ➔

+41 27 763 14 11
www.genedis.ch/contractingthermique